[Formation] Focus : qu’est-ce qu’un diplôme universitaire (DU) ? Découvrez les DU proposés par l'INSHEA en 2022-2023

Le diplôme universitaire, aussi appelé diplôme d’université appartient à la catégorie des diplômes d’établissement. Il se distingue de la Licence, du Master et du Doctorat qui sont des diplômes nationaux aussi appelés diplômes « d’État », délivrés au nom du ministère.

Le DU ne valide aucun niveau d’étude mais vous apporte une spécialisation : **il apporte des compétences supplémentaires aux cursus classiques et permet de se spécialiser dans un domaine en particulier.**
Le diplôme universitaire s’adresse aux titulaires d’un bac +3 minimum mais pas seulement. Il est également ouvert à tous les professionnels, personnes en recherche d’emploi qui ont soif d’apprendre et peut se suivre en formation initiale ou en formation continue. Les conditions d’admission varient selon le DU suivi.
L’INSHEA propose plusieurs diplômes universitaires spécialisés dans les domaines du handicap et de l’éducation inclusive :

- Accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages : Déficience visuelle

- Accompagnement spécifique à la scolarisation et aux apprentissages : Trouble des fonctions auditives
- Autisme et apprentissages
- Éducation inclusive dans les établissements français de l’étranger
- Éducation, migration et minorités
- Polyhandicap, éducation et apprentissages
- Troubles spécifiques du langage et des apprentissages

Prolongation des candidatures pour les formations suivantes, jusqu'au 10 septembre inclus :

- DU Éducation, migration et minorités
- DU Polyhandicap, éducation et apprentissages

Les dossiers complets sont à envoyer par mail à formation@inshea.fr [1]

Découvrir nos 7 diplômes universitaires **[2]**

Liens
[1] mailto:formation@inshea.fr
[2] https://www.inshea.fr/fr/formation/diplomes-universitaires